

100 millions d'euros supplémentaires pour les Missions Locales ! Mais pour quoi faire ? Et combien pour nos salaires ?

Lors de la CPPNI de ce Mercredi 27 janvier 2021 l'intersyndicale n'a pu que déplorer, une nouvelle fois le refus de l'UNML de négocier la revalorisation des salaires et particulièrement la valeur du point.

Les paradoxes patronaux de l'UNML :

- 1. S'il y a un fort turn-over dans le réseau c'est positif, cela fait baisser la masse salariale.**
- 2. Les 4 points d'indice d'ancienneté annuels compensent et rattrapent largement la perte de pouvoir d'achat !**
- 3. La mise en place de l'avenant 65 va faire progresser les salariés.**

Devant ce refus d'ajouter cette négociation à l'ordre du jour, l'intersyndicale a décidé de quitter la séance de négociation (en visio) et a demandé que soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine CPPNI du 11 mars 2021, la négociation salariale mais également les points suivants, afin d'échanger sur le fond :

- Le fléchage et le nombre des embauches pour des postes de conseillers (2 000 postes exigés par l'intersyndicale) ;
- L'état des lieux précis du nombre de recrutements de conseillers supplémentaires ;
- Les difficultés de recrutements repérées ;
- Les relations entre le Pôle emploi, l'Apec et les Missions Locales dans le cadre de l'instruction DGEFP sur l'allocation pour les jeunes ;
- L'organisation de la montée en charge de la Garantie Jeunes dans les Missions Locales ;
- Le manque d'attractivité du réseau des Missions Locales dans un contexte de gel de la valeur du point depuis 2017 ;
- La Négociation salariale : augmenter à 4,80 euros la valeur du point.

Cela fait plusieurs mois que l'intersyndicale a proposé d'envoyer un courrier de la branche au ministère pour exiger le gel de la CPO pour les années 2020 & 2021. À ce jour, l'intersyndicale n'a obtenu aucune réponse du syndicat employeur.

**Pour une hausse des salaires : valeur du point à 4,80 euros ;
Pour l'embauche de 2000 conseillers ;
Pour une Branche professionnelle unie, renforcée et force de proposition ;
Pour le respect de nos métiers et de l'accompagnement global.**